



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - TRANSPORTS

NOTE PRESENTATION – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – TRANSPORTS URBAINS

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le présent document répond à cette obligation pour le budget transports urbains de la CARF.

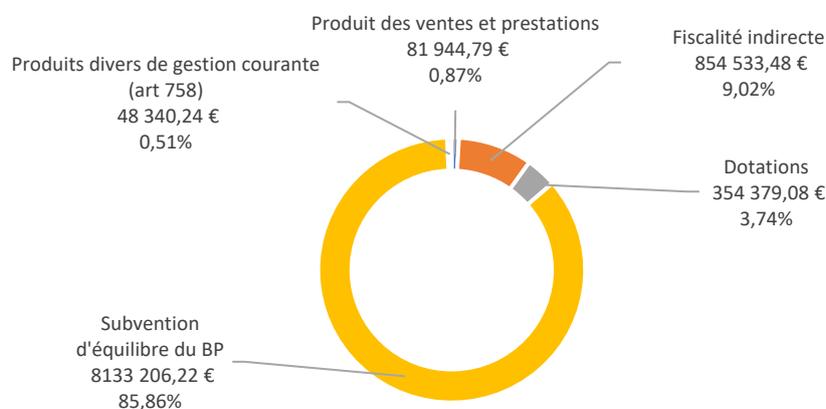
1. Le fonctionnement

■ Structure des recettes réelles de fonctionnement

Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Produits des ventes et prestations : taxe d'utilisation de la gare routière ;
- Les recettes liées à la fiscalité indirecte : versement transport ;
- Les dotations : subvention d'équilibre du budget principal, participation de Monaco, participation de la Région (subvention exceptionnelle et dotation anciennes lignes Roya), participation du Département (remboursement sorties skis) ...
- Les produits divers de gestion courante : location gare routière et dépôts Fontan et Menton, participation des partenaires multimodaux...

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 9,5 M€. Elles se décomposent de la façon suivante :



	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Produit des ventes et prestations	69 318,00 €	110 340,60 €	41 917,11 €	81 944,79 €	95%
Fiscalité indirecte	509 854,00 €	668 331,02 €	780 500,00 €	854 533,48 €	9%
Dotations	6 395 344,82 €	7 439 841,64 €	9 639 084,42 €	8 487 585,30 €	-12%
<i>Dont subvention d'équilibre du budget principal</i>	6 243 944,82 €	7 300 244,92 €	8 933 740,90 €	8 133 206,22 €	-8,9 %
Produits divers de gestion courante (art 758)	81 031,73 €	74 052,63 €	53 855,93 €	48 340,24 €	-10%
Autres recettes d'exploitation	- €	42 680,67 €	600,00 €	128,04 €	-79%
Total	7 055 548,55 €	8 335 246,56 €	10 515 957,46 €	9 472 531,85 €	-10%

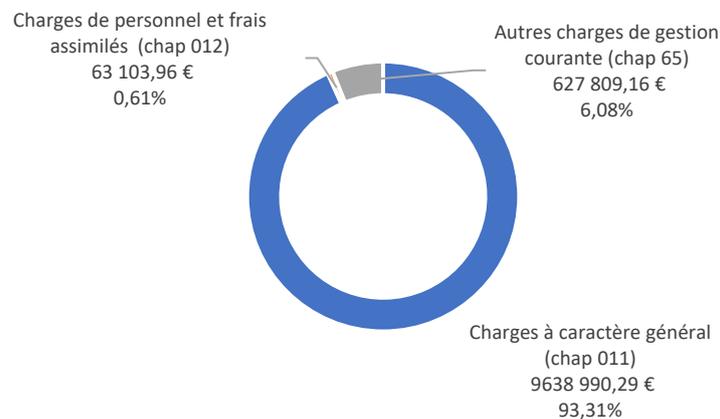
→ En synthèse, entre 2020 et 2021, les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 10%. Ce mouvement peut s'expliquer en partie par le décalage de l'encaissement d'une recette (Dotation ancienne lignes Roya) qui sera encaissée sur 2022.

■ Structure des dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la CARF, notamment et principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général : électricité et contrat de maintenance des bornes de recharge, paiement au délégataire, location des dépôts à Menton et Fontan, ... ;
- Les autres charges de gestion courante : aides pour l'acquisition de vélos à assistance électrique, remboursement au délégataire des tarifs réduits et des taxes sur les salaires,

Pour l'exercice 2021, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 10,3 M€. Elles se décomposent de la façon suivante :



	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Charges à caractère général (chap 011)	6 648 892,79 €	7 229 714,93 €	9 198 719,39 €	9 638 990,29 €	5%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	112 078,71 €	110 625,51 €	129 458,15 €	63 103,96 €	-51%
Atténuation de produit (chap 014)	890,96 €	231,17 €	- €	- €	
Autres charges de gestion courante (chap 65)	446 805,24 €	377 630,14 €	582 227,02 €	627 809,16 €	8%
Autres dépenses de fonctionnement	- €	562,75 €	505,74 €	- €	-100%
Total	7 208 667,70 €	7 718 764,50 €	9 910 910,30 €	10 329 903,41 €	4%

→ En synthèse, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 4% en comparaison de 2020. Elle est due à une diminution du chapitre concernant le personnel. Cependant, cette dernière n'est pas effective mais le résultat d'un calcul faussé de la répartition entre budget principal et budgets annexes pour 2021.

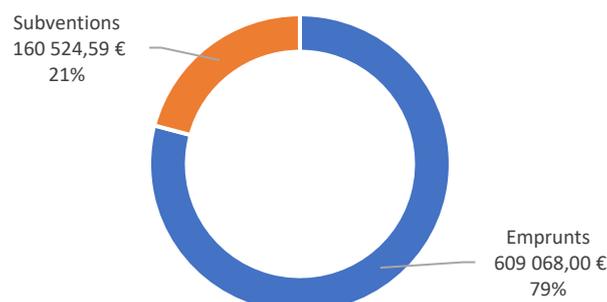
2. L'investissement

■ Structure des recettes réelles d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Europe, ...) ;
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 0,77 M€. Elles se décomposent de la façon suivante :



	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Emprunts	- €	- €	- €	609 068,00 €	
Subventions	275 246,45 €	90 771,38 €	97 467,42 €	160 524,59 €	65%
Total	275 246,45 €	90 771,38 €	97 467,42 €	769 592,59 €	690%

→ En synthèse, les recettes d'investissement 2021 sont en augmentation par rapport à 2020. Si la part subvention a augmenté, l'augmentation globale est surtout le résultat d'une avance remboursable faite auprès de la Préfecture dans le cadre de la crise sanitaire pour compenser les pertes de recettes commerciales et de rendement du Versement Mobilité.

■ Structure des dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve seulement des dépenses d'équipements qui s'élèvent à un montant total de 56 649,40 €.

	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Dépenses d'équipement	516 185,25 €	541 352,46 €	357 319,00 €	56 649,40 €	-84%
Total	516 185,25 €	541 352,46 €	357 319,00 €	56 649,40 €	-84%

Les dépenses d'équipement se répartissent de la manière suivante :

BORNES DE RECHARGEMENT ELECTRIQUE	13 438,60 €
MISE NORMES ARRETS BUS	36 395,00 €
FOURNITURE ET POSE DE POTEAUX	4 231,00 €

→ En synthèse, les dépenses d'investissement 2021 diminuent fortement par rapport à 2020.

3. Résultats budgétaires 2021

Exploitation	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice	10 480 246,12 €	9 517 369,85 €
Solde d'exécution	- 962 876,27 €	
Report de l'exercice n-1		895 556,36 €
Résultat de clôture	- 67 319,91 €	

→ En synthèse, le résultat de la section de fonctionnement est déficitaire malgré le report de l'exercice n-1. En revanche, la section d'investissement est excédentaire. Dans ce cas, aucun transfert du fonctionnement vers l'investissement n'est possible.

Investissement	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice	101 487,40 €	919 935,30 €
Solde d'exécution	818 447,90 €	
Report de l'exercice n-1		4 950,12 €
Résultat de clôture	823 398,02 €	
RAR à reporter en n+1	23 325,92 €	64 925,31 €
Solde des RAR	41 599,39 €	
Besoin en financement ?	864 997,41 €	

4. Les marges d'épargnes

Evolution des niveaux d'épargne

	2018	2019	2020	2021
Recettes réelles	7 055 548,55 €	8 335 246,56 €	10 515 957,46 €	9 472 531,85 €
Dépenses réelles	7 208 667,70 €	7 718 764,50 €	9 910 910,30 €	10 329 903,41 €
Epargne brute	- 153 119,15 €	616 482,06 €	605 047,16 €	- 857 371,56 €
Taux d'épargne brute	-2,17%	7,40%	5,75%	-9,05%